



Règlement du Concours GalaxYSup 2024-2025

Le Concours GalaxYSup permet l'accès par admission sur titres aux cycles préalables à l'entrée en cycle ingénieur, et aux cycles ingénieurs de programmes menant au diplôme d'ingénieur de plusieurs établissements selon le type et le niveau d'études du candidat. (Voir infra la liste des programmes et des établissements).

Il permet aussi d'intégrer les cycles pré-ingénieurs de programmes conduisant à des doubles diplômes : diplôme d'ingénieur d'une école du concours et au diplôme d'un établissement partenaire de cette école, les 2 établissements étant liés par une convention menant à un double-diplôme (voir infra la liste des programmes).

Les écoles concernées sont CY Tech et ses partenaires :

- CY école de design, implantée à Saint Germain en Laye (78)
- École Nationale d'Architecture de Versailles, implantée à Versailles (78)

Table des matières

1.	Modalités d’inscription au concours	3
1.1.	Candidats autorisés à s’inscrire au concours	3
1.2.	Inscription au concours	3
1.3.	Renseignements fournis par le candidat.....	3
1.4.	Calendrier	4
1.5.	Choix des programmes.....	5
1.6.	Frais de candidature	5
1.7.	Candidats ayant besoin d’aménagements particuliers pour le concours.....	5
1.8.	Suivi des dossiers de candidature	6
2.	Offre de formations proposées :	Erreur ! Signet non défini.
3.	Déroulement du concours.....	8
3.1.	Evaluation du dossier	9
3.2.	Entretien.....	9
3.2.1.	Convocation à l’entretien	9
3.2.2.	Evaluation de l’entretien	9
3.3.	Classement	10
4.	Résultats - Admission	10
4.1.	Notification des résultats	10
4.2.	Acceptation du candidat	10
4.3.	Réservation de la place	11
4.4.	Réclamations	11
5.	Politique de protection des données personnelles (RGPD)	11
6.	Nous contacter	11

1. Modalités d'inscription au concours

L'inscription au Concours GalaxYSup vaut acceptation sans réserve du présent règlement.

1.1. Candidats autorisés à s'inscrire au concours

Le Concours GalaxYSup est ouvert :

- aux élèves inscrits dans l'enseignement supérieur français pour l'année 2024-2025,
- aux détenteurs d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur français,
- aux titulaires du baccalauréat français obtenu antérieurement à la session 2025.

Le concours GalaxYSup n'est pas ouvert aux candidats :

- préparant le baccalauréat lors de l'année scolaire 2024-2025 (Ceux-ci doivent déposer leur candidature sur ParcoursSup),
- titulaires d'un baccalauréat seul s'il est de section technologique ou professionnelle,
- titulaires d'un baccalauréat seul obtenu dans un lycée à l'étranger ne faisant pas partie du réseau AEFÉ ou MLF. Ceux-ci doivent se rapprocher des écoles qu'ils souhaitent intégrer.

Un candidat ayant déjà postulé au concours GalaxYSup en session 1 pour 2024-2025 ne peut déposer un nouveau dossier de candidature pour la session 2 de la même année que pour d'autres programmes auxquels il n'avait pas précédemment postulé.

1.2. Inscription au concours

Les candidats doivent s'inscrire au Concours GalaxYSup à partir du portail GalaxYSup accessible à l'adresse www.candidature-galaxysup.concours-galaxy.fr. Le calendrier et la procédure sont détaillés sur le site du concours Galaxy, dans la rubrique GalaxYSup, accessible à l'adresse <https://concours-galaxy.fr/galaxysup/>. Il appartient aux candidats de consulter le calendrier afin de respecter les dates des différentes sessions.

Sont considérés comme inscrits au concours GalaxYSup, les candidats pour lesquels le dossier enregistré est complet et le paiement des frais de candidature effectué.

L'inscription au Concours GalaxYSup étant dématérialisée, les candidats n'ont rien à imprimer ni à envoyer par la Poste.

1.3. Renseignements fournis par le candidat

Sur la plateforme, le candidat est amené à fournir les renseignements suivants par étapes et en suivant la procédure :

1. Identification : informations personnelles
2. Bac : selon l'année d'obtention et le type de Bac :
 - série, spécialité éventuelle et notes obtenues au Bac selon la série et la spécialité
 - Bac général, enseignements de spécialité de Terminale et de Première, notes obtenues et notes de la classe
3. Formation actuelle : le candidat indique la formation en cours, sélectionnée parmi les

différents choix proposés. Ce choix détermine dans la suite de la procédure, les programmes ouverts au sein du concours qui lui seront proposés. Cette étape doit donc être renseignée avec exactitude.

4. Choix des programmes : cf. paragraphe 1.5
5. Motivation : pour chaque programme choisi, le candidat indique ses motivations
6. Informations complémentaires : pour chaque item coché, un justificatif doit être fourni. Une photo d'identité est également obligatoire. Des questions ouvertes permettent de mieux cerner le profil du candidat. Pour le double diplôme ingénieur designer il est conseillé (mais non obligatoire) de déposer un port folio (fichier PDF, image ou lien hypertexte acceptés).
7. Scolarité : les bulletins sont demandés pour chaque année depuis la classe de Terminale. En cas d'absence ou de perte d'un élément, il est possible de télécharger un certificat de scolarité, ou à défaut une attestation sur l'honneur. Il est également possible de préciser ne pas avoir été scolarisé.
8. Paiement : les informations de l'onglet 6 conditionnent le montant à régler. En cas de pièces manquantes, leur liste est indiquée et le dossier ne peut être étudié tant qu'elles ne sont pas fournies.

1.4. Calendrier

Le dépôt et le traitement des candidatures se réalisent au sein de 2 sessions. Les sessions se déroulent de la façon suivante, à partir de l'ouverture de la plateforme :

- Le candidat crée son dossier, dépose les documents demandés, choisit les programmes auxquels il souhaite postuler et règle les frais de candidature.
- Si le dossier n'est pas complet, les pièces manquantes ou les corrections lui sont demandées. La date de finalisation du dossier détermine la session durant laquelle la candidature sera étudiée. Si le dossier n'est pas finalisé à la date de clôture de la 2^{nde} session, la candidature est annulée.
- Les résultats seront disponibles sur la plateforme selon le calendrier défini ci-dessous.
- En cas de réponse positive à l'une de ses candidatures, le candidat dispose de 24h maximum pour accepter la proposition. Puis il dispose d'un nouveau délai de 24h maximum pour réserver sa place (à compter de l'acceptation). Cf paragraphe 4.

SESSION	Dépôt des dossiers de candidature	Entretiens pour les admissibles	Résultats d'admissions
1	Du 03/02/2025 à 14h au 21/02/2025 à 14h	Du 03/03/2025 Au 21/03/2025	02/04/2025 à 14h
2	Du 28/04/2025 à 14h Au 15/05/2025 à 14h	Du 19/05/2025 Au 06/06/2025	18/06/2025 à 14h

Le Concours se réserve le droit de modifier les dates ci-dessus en cas de nécessité. Les candidats sont priés de consulter le site du Concours afin de prendre connaissance des éventuelles modifications.

1.5. Choix des programmes

Les programmes qui sont proposés résultent d'un algorithme se basant sur la formation en cours.

Si la formation en cours ne permet pas au candidat de postuler au programme souhaité, il est possible de valoriser un diplôme ou un niveau acquis préalablement. Dans ce cas, il est préconisé de contacter le concours. Il est interdit de créer plusieurs candidatures au même nom, ceci pouvant être interprété comme une tentative de fraude sur les diplômes obtenus.

Les candidats peuvent choisir autant de programmes au sein du Concours GalaxYSup (vœux multiples) qu'ils le souhaitent.

1.6. Frais de candidature

Les frais de candidature au Concours GalaxYSup représentent une contribution aux frais de gestion et d'organisation du concours. Ils sont réglables par carte bancaire à partir du portail de candidature. Ils sont de 75 €.

Les candidats bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'État français pour l'année scolaire 2024-2025, ainsi que les bénéficiaires de bourses EGIDE ou autres, profitent d'un tarif réduit des frais de candidature se montant alors à 20€, sous réserve de la production de leur notification de bourse.

Une fois l'inscription au Concours GalaxYSup effectuée, les frais de candidature ne sont pas remboursables, que le candidat soit absent aux épreuves orales ou non, admis ou refusé dans l'une des formations.

1.7. Candidats ayant besoin d'aménagements particuliers pour le concours

Les candidats ayant besoin d'aménagements particuliers pour l'entretien en raison d'un handicap ou d'une maladie chronique doivent l'indiquer dans la zone mentionnée au paragraphe 1.3 et fournir une attestation établie par l'une des instances suivantes :

- la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
- un praticien désigné par la CDAPH (Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées),
- le rectorat.

L'attestation devra préciser la nature des aménagements demandés.

Sont acceptées les attestations établies pour l'année universitaire en cours.

Dans le cas où l'aménagement nécessaire consiste en temps supplémentaire, du temps supplémentaire sera accordé pour l'entretien si le candidat est admissible.

Les candidats ne peuvent pas bénéficier d'aménagement particulier si ce document n'a pas été transmis au Concours GalaxYSup dans les délais impartis. Le Concours n'envoie ni confirmation ni rappel.

1.8. Suivi des dossiers de candidature

Le candidat est informé par mail de l'avancée de son dossier.

2. Offre de formations proposées :

Établissements	Parcours ouverts	Campus	Année (s) d'entrée				Durée cursus
			1	2	3	4	
CY Tech	Cycle pré-ingénieur Mathématiques Informatique option physique	Cergy	●	●			5 ans
	Cycle pré-ingénieur Mathématiques Informatique option physique	Pau	●	●			
	Cycle ingénieur Mathématiques appliquées	Cergy			●		
	Cycle ingénieur Mathématiques appliquées	Pau			●		
	Cycle ingénieur Mathématiques appliquées parcours MMSD (Modélisation mathématiques pour les sciences de la donnée)	Cergy				●	
	Cycle ingénieur Mathématiques appliquées parcours IMD (Ingénierie mathématique des données)	Pau				●	
	Cycle ingénieur Informatique	Cergy			●		
	Cycle ingénieur Informatique	Pau			●		
	Cycle ingénieur Informatique parcours GSI (Génie de systèmes d'information)	Cergy				●	
	Cycle ingénieur Informatique parcours GSI (Génie de systèmes d'information)	Pau				●	
	Cycle pré-ingénieur Génie civil	Cergy	●	●			
	Cycle ingénieur Génie civil	Cergy			●		
	Cycle ingénieur Génie civil parcours BIEE (Bâtiment intelligent)	Cergy				●	
	Cycle pré-ingénieur Biotechnologies et chimie	Cergy	●	●			
Cycle ingénieur Biotechnologies et chimie	Cergy			●			
CYTech / CY école de design	Double diplôme Ingénieur informatique Designer	Saint-Germain-en-Laye	●				6 ans
CY Tech / ENSA Versailles	Double diplôme Ingénieur Génie civil Architecte	Versailles	●	●			6 ans
ESIEE-IT	Ingénieur du numérique - Cycle préparatoire intégré	Pontoise	●	●			5 ans
	Ingénieur du numérique - Cycle ingénieur par apprentissage	Pontoise			●		
	Ingénieur du numérique - Cycle ingénieur par apprentissage - Parcours Réseaux et sécurité	Pontoise				●	
	Ingénieur du numérique - Cycle ingénieur par apprentissage - Parcours Informatique et applications	Pontoise				●	
	Ingénieur du numérique - Cycle ingénieur par apprentissage - Systèmes intelligents et durables	Pontoise				●	
Ingénieur du numérique - Cycle ingénieur par apprentissage - IA et données de santé	Pontoise				●		

3. Déroulement du concours

Le concours comporte deux étapes :

- L'évaluation du dossier du candidat déterminant l'admissibilité.
- Un entretien pour les candidats admissibles à un ou plusieurs des programmes auxquels ils ont postulé (selon le tableau ci-dessous)

Etude de dossier	Formations	Parcours	Campus	Regroupement d'entretien
Etude commune	Mathématiques informatique	Mathématiques informatique option physique (Cycle Pré-ingénieur)	Cergy et Pau	Entretien unique pour les deux campus
		Mathématiques appliquées	Cergy et Pau	Entretien unique pour les deux parcours et les deux campus
		Informatique	Cergy et Pau	
		Mathématiques informatique parcours math info	Cergy et Pau	Entretien unique pour les deux parcours et les deux campus
		Informatique parcours GSI	Cergy et Pau	
	Biotechnologies et chimie	Biotechnologies et chimie	Cergy	Entretien unique
	Génie civil	Génie civil	Cergy	Entretien unique
Etude Spécifique	Double diplôme CY Tech/ENSA Versailles	Ingénieur Génie civil Architecte	Cergy et Versailles	Entretien spécifique
Etude Spécifique	Double Diplôme CY Tech/CY école de design	Ingénieur informatique Designer	Saint Germain en Laye	Entretien spécifique
Etude Spécifique	ESIEE-IT	Ingénieur numérique	Pontoise	Entretien spécifique

3.1. Evaluation du dossier

L'évaluation de dossier se base sur :

- les résultats obtenus au Baccalauréat,
- les enseignements de spécialités choisis notamment pour le bac général,
- les appréciations notifiées dans les bulletins de l'enseignement secondaire,

Il appartient aux candidats de vérifier l'exactitude des données enregistrées sur la plateforme GalaxYSup. Il ne sera acceptée aucune demande de correction.

3.2. Entretien

A l'issue de l'étude de dossier, les candidats peuvent être déclarés admissibles pour un ou plusieurs des programmes auxquels ils ont postulé. Dans ce cas, ils devront passer un entretien. Les candidats non-admissibles seront informés par mail.

3.2.1. Convocation à l'entretien

Les entretiens se déroulent du lundi au vendredi inclus. Les candidats sont invités à réserver un créneau sur leur espace candidat. Ils reçoivent alors une convocation par email. En cas d'impossibilité majeure à la date fixée, ils doivent contacter le concours GalaxYSup par mail au minimum 48h auparavant. Dans la mesure du possible, il leur sera proposé de choisir un nouveau créneau.

L'entretien se déroule exclusivement en visioconférence. Le lien de connexion sera disponible sur l'espace candidat. Il est demandé aux candidats de se tenir prêts 15 min avant l'heure de l'épreuve, et de se munir d'une pièce d'identité à présenter au jury.

Il appartient aux candidats de vérifier qu'ils disposent d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, relié à internet et permettant de transmettre dans de bonnes conditions, à la fois le son et l'image. Tout problème technique incombant au candidat pourra entraîner une note éliminatoire.

En cas d'absence à l'entretien, le candidat sera considéré comme démissionnaire.

Le concours GalaxYSup se réserve le droit d'aménager les épreuves en cas de nécessité.

3.2.2. Evaluation de l'entretien

Il s'agit d'un entretien de motivation d'une durée de 30 minutes en français.

La part respective des entretiens et de l'étude de dossier dans la note finale est détaillée ci-dessous :

Programme	Étude du dossier	Entretien
Mathématiques Informatique, Biotechnologies et chimie, Génie civil (CY Tech)	60%	40%
Ingénieur Génie civil Architecte (CY Tech/ENSA Versailles)	40%	60%
Ingénieur Informatique Designer (CY Tech/CY école de design)	40%	60%
Ingénieur du numérique (ESIEE-IT)	50%	50%

À noter : Pour le double diplôme Ingénieur Informatique Designer la présentation d'un portfolio de productions artistiques est bienvenue mais demeure facultative.

3.3. Classement

Le classement final de chaque programme est validé par un jury souverain, et donne lieu à la notification des propositions d'admission sur la plateforme.

Le Concours GalaxY ne communique pas leurs notes aux candidats ni le détail des classements.

4. Résultats - Admission

4.1. Notification des résultats

Le calendrier des sessions est disponible à l'adresse <https://concours-galaxy.fr/galaxysup>.

Les résultats sont disponibles sur la plateforme selon le calendrier. Il appartient aux candidats de consulter leurs résultats dans leur espace personnel.

A la fin de chaque session les candidats sont déclarés soit admis soit en liste d'attente soit non admis. Leur rang dans la liste d'attente leur est indiqué sur la plateforme.

Au fur et à mesure des réponses des admis et des démissions éventuelles, les candidats en liste d'attente sont appelés selon leur rang. Les appels de la session 1 cessent lorsque la session 2 débute.

4.2. Acceptation du candidat

Le candidat qui souhaite rejoindre l'un des programmes pour lequel il est admis doit l'accepter sur son espace personnel dans un délai de 24h maximum. Les autres programmes auxquels il est éventuellement admis, ou ceux pour lesquels il est sur liste d'attente, feront automatiquement l'objet d'une démission. Sans réponse, passé ce délai, il sera considéré comme démissionnaire.

4.3. Réserve de la place

Après avoir accepté son admission, le candidat doit réserver sa place dans le programme concerné. Pour cela, il doit verser des frais de réserve d'un montant de 500 € dans un délai de 24h. Les boursiers bénéficient d'un montant spécial de 200€. Ces frais seront remboursés par le Concours GalaxYSup sur présentation du certificat de scolarité du programme accepté.

4.4. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par lettre recommandée avec AR et adressée au Concours GalaxY dans les 5 jours calendaires qui suivent la communication des résultats. Le contenu de la lettre doit être précis et argumenté afin que le jury puisse y répondre, et comporter obligatoirement le numéro d'identification GalaxYSup. Le courrier sera transmis à la formation concernée.

Les jurys des concours étant souverains, les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs de report de notes.

5. Politique de protection des données personnelles (RGPD)

Voir notre politique de confidentialité à l'adresse suivante <https://concours-galaxy.fr/politique-de-confidentialite/>

Le responsable du traitement des données est :

Nom : I-EISTI pour le Concours GalaxY
Adresse : Avenue du Parc 95000 Cergy
Adresse e-mail : contact@concours-galaxy.fr
Siret : 881 308 878 000 19

6. Nous contacter

Pour tout **envoi au Concours GalaxYSup**, de question spécifique à la procédure GalaxYSup, vous pouvez envoyer un mail à :

contact.galaxysup@concours-galaxy.fr

Pour toute question relative au **contenu des formations**, aux **modalités de concours**, veuillez-vous adresser à :

cytech-orientation@cyu.fr